

PROPOS INTRODUCTIFS

Pascal JAN¹

Pour les gouvernants, la question numérique est telle une pièce de monnaie. Le côté face leur offre l'opportunité de rendre compte de leur action, de relayer leurs propositions, de diffuser de l'information institutionnelle... Sous cet angle, la distance entre gouvernants et gouvernés se réduit considérablement. Une sorte de lien de proximité s'installe, mais un lien purement virtuel et fragile. Le côté pile est la face cachée : par le biais des réseaux sociaux et des blogs personnels comme institutionnels, les gouvernants créent un environnement numérique auquel le citoyen est invité à s'inscrire, à participer se rendant rarement compte de l'enfermement intellectuel et politique dans lequel il s'engouffre, sauf pour lui à multiplier et diversifier ses sources et ses « connexions ». Par cette interaction entre les décideurs et les commettants, le numérique permet également aux gouvernants de « pister » les internautes, de connaître leurs habitudes, leurs préférences et ainsi de cibler leur discours et de l'adapter à leurs interlocuteurs du moment. Car, en élargissant la réflexion aux formations politiques, la révolution numérique entraîne la mise en place de stratégies de conquêtes ciblées, personnalisées. Le risque d'une instrumentalisation est réel. Pour autant, ces manifestations nouvelles ne présentent pas que des aspects négatifs. Apporter des réponses précises et personnalisées aux citoyens répond à une demande légitime du corps électoral ; à condition que ces démarches soient sincères dans leur objet et dans le contenu des informations délivrées.

Les communications qui vont suivre abordent la problématique sous l'angle des partis politiques et des élus. Sans empiéter sur le contenu de ces interventions, quelques observations à titre liminaire.

Il est certain que la révolution numérique bouleverse la représentation traditionnelle des intérêts des citoyens. Ceux-ci ne sont plus canalisés par les partis politiques. Ils s'expriment en dehors d'eux, spontanément, directement. Les formations et groupements politiques sont contraints de développer de nouvelles formes de militantisme, d'adapter leur discours aux exigences numériques (caractères limités des messages sur Twitter par exemple), d'opérer des campagnes de recrutement nouvelles dans leurs modalités... Par ailleurs, en Europe surtout, la révolution numérique facilite l'émergence

¹ Professeur, Sciences Po Bordeaux.

de nouveaux partis politiques qui rejettent l'idée même d'un endoctrinement au sein d'une structure donnée mais qui, très rapidement, reproduisent ce qu'ils dénoncent. Qu'il s'agisse de mouvements citoyens comme Podemos en Espagne ou le Mouvement Cinq Étoiles en Italie, la force du régime représentatif les oblige à s'organiser tôt ou tard en partis politiques. Quant aux mouvements d'une revendication thématique, si internet facilite leur éclosion par une diffusion rapide et globale de leurs revendications, le temps des élections est pour eux souvent cruel en termes de transformation électorale. Le parti Pirate, essentiellement fondé sur la défense des droits à l'information, à la défense des données personnelles et confidentielles face à la puissance publique et à une transparence totale de l'action publique ne perce le temps que d'un éclair, d'une élection sans être en capacité de capitaliser les acquis électoraux sur le moyen terme. En fait, ces partis éphémères ne réussissent à pénétrer durablement les sphères institutionnelles que lorsque leur programme politique embrasse des problématiques générales, lorsqu'ils sont en capacité de conclure des alliances... et lorsque les États dans lesquels ils sont implantés traversent une crise politique, sociale ou économique sérieuse. Ce faisant, ils courent le risque de se diluer dans des ensembles plus vastes et englobants et de perdre leur spécificité et leur identité. Autre caractéristique de ces mouvements : ils contestent le système, les élites, la pensée dominante. Contestataires dans leur ADN, ces mouvements doivent leurs premiers succès à la révolution numérique mais ils sont incapables de fidéliser leur électorat numérique pour en faire un électorat politique permanent qui se manifeste concrètement dans les isolements. La révolution numérique profite à l'émergence et à la diffusion des idées contestatrices, créant un village où la mobilisation est fulgurante mais la démobilisation tout aussi rapide.

Les élus n'échappent pas à cette révolution numérique. Mais l'outil des réseaux sociaux et les blogs ouvrent surtout pour eux une opportunité d'exister sur la Toile. Ils participent à leur visibilité publique. De ce point de vue, et pour ne s'attacher qu'aux parlementaires nationaux, le numérique présente l'immense mérite pour les députés et les sénateurs de concrétiser la nature représentative de leur mandat. Ils s'adressent à l'ensemble des citoyens et non à leurs seuls électeurs. En période de campagne électorale, l'outil numérique revêt une autre fonction : tisser une toile dense de contacts, de réseaux partageant et relayant les idées et propositions des candidats mais dénigrant également les arguments des adversaires. Les campagnes électorales américaines sont un modèle du genre. L'élection présidentielle de 2016 qui a vu s'affronter une candidate du « système » et un candidat « anti système » a révélé une nouvelle dimension des réseaux sociaux : faire pièce, en atteignant directement l'électeur connecté, à un environnement médiatique très hostile. Ce faisant, Donald Trump et son équipe ont pu dénoncer et répondre aux éditos médias virulents tenus à leur encontre. Le droit de réponse est toujours possible et du coup alimente la presse traditionnelle qui s'en fait l'écho. Une façon comme une autre de pénétrer les médias classiques qui sont dans l'adversité par rapport à une candidature ou plus largement à une formation politique.

Il reste que l'exploitation des potentialités du numérique par les élus et les partis politiques n'en est qu'à ses débuts. La révolution numérique politique est en marche. Le citoyen en bénéficiera-t-il ou sera-t-il l'objet d'une instrumentalisation insidieuse au service d'intérêts personnels dont

la finalité est l'accession aux responsabilités politiques ? La vie politique et la communication des gouvernants et ceux qui prétendent le devenir peuvent-elles se contenter et dépendre de messages courts (tweet) et, parfois, simplistes ?

Si la démocratie connectée réduit avantageusement la distance gouvernants-gouvernés, elle présente l'inconvénient de désacraliser cette relation entre décideurs et commettants, d'en simplifier exagérément le contenu au risque de déconnecter les citoyens des problématiques réelles et des solutions envisageables pour répondre aux défis d'un monde en pleine ébullition.

Nul doute que mes collègues Michaël Bardin (« Les partis politiques face au numérique : entre adaptation stratégique et émergence de nouveaux mouvements »), Priscilla Jensei-Monge (« L'utilisation des réseaux sociaux par les parlementaires : instrument de revitalisation de la démocratie représentative ? ») et Idris Fassassi (Le rôle des réseaux sociaux dans la campagne électorale aux États-Unis) apporteront, par leur éclairage savant, des éléments d'explication et de réponse à cette question essentielle : Le numérique, véritable opportunité pour les gouvernants ou risque d'instrumentalisation de leur part ?

